

Commune de VILLAROGER

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 28 Septembre 2021 à 18H00

Présents : CERISE Jérôme, CHARDON Maurice, CREY Marlène, EMPRIN Mireille, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis

Absents : EMPRIN Alain, COGEZ Frédéric, DUBOS Jean-Christophe
Mégane BOULANGEAT qui a donné procuration à Marlène CREY
Nadine LIMBARINU qui a donné procuration à Mireille EMPRIN

Secrétaire de séance : Lionel MARMOTTAN

Le Conseil Municipal :

- Accorde une subvention de 300€ à l'Association des Anciens Combattants de Villaroger
- Décide de ne pas exercer son droit de préemption sur un bien au Hameau de La Gurraz et sur un bien au Chef-lieu
- Prend acte du rapport annuel 2020 transmis par VEOLIA EAU dans le cadre de la délégation du service public Eau Potable et précise que ce rapport n'appelle pas d'observation de la part de la Commune
- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable 2020
- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2020
- Approuve la convention d'étude avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour la réalisation d'une étude technique et financière sur la mise en souterrain de la ligne aérienne 63000 Volts Les Brévières-Viclaire, entre les pylônes n° 33 et 34, dans le cadre du projet d'urbanisation touristique du Pré, pour un montant de 20000€ HT
- Approuve la convention temporaire d'occupation avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour la création d'une DZ accompagnée d'une aire de stockage sur une parcelle communale au lieu-dit Montagne du Truc sur la commune de Bourg-Saint-Maurice, dans le cadre de travaux devant être réalisés par RTE sur la ligne électrique 250KV Malgovert-Passy entre le 15 juin et le 15 octobre 2022

Vu par Nous, Maire-adjoint de la Commune de VILLAROGER pour être affiché le 4 octobre 2021 à la porte de la Mairie.

A VILLAROGER le 4 octobre 2021

**Le secrétaire de séance
Lionel MARMOTTAN**



**Le Maire-adjoint,
Alexis VIVET-GROS**

